

Ce document, mis gratuitement à disposition sur le site www.quelsdroitsfacealapolice.be, est l'un des **15 outils** proposés dans l'ouvrage **Quels droits face à la police ?**, manuel juridique et pratique, par Mathieu Beys, disponible pour 24 euros dans les bonnes librairies et sur le site de **Jeunesse & droits** www.jdj.be/librairie/index.php ou **Couleur livres** www.couleurlivres.be/html/commande.php. Acheter ce livre contribue à améliorer l'information gratuite sur le site !

Cet extrait est en principe à jour au **1er septembre 2014**. En vue d'améliorer ce manuel, merci d'envoyer toute jurisprudence pertinente, remarque, critique à l'adresse info@quelsdroits.be.

565 – Demande de sanction disciplinaire suite à un abus policier

Nom, Prénom.....
Adresse.....
(Téléphone).....
(e-mail).....

Mme / M. le Bourgmestre de
.....
(commune du lieu de l'intervention)
Mme / M. le Ministre de l'Intérieur

Par e-mail, fax ou recommandé

.....(lieu), le(date)

Madame, Monsieur le Ministre,
Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur le Chef de corps,

Concerne :Plainte en vue d'une action disciplinaire suite à un comportement policier abusif

Je vous adresse la présente afin de vous fournir des informations concernant l'intervention policière dont j'ai été **victime / témoin**. en date du au lieu suivant à ...h..... environ.

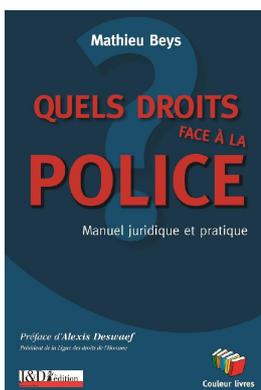
Décrire le plus précisément possible les circonstances et éventuellement l'identité, le matricule ou le grade des policiers.

J'estime qu'il s'agit d'un acte ou comportement « qui constitue un manquement aux obligations professionnelles ou qui est de nature à mettre en péril la dignité de la fonction » (au sens de

- CONDITIONS D'UTILISATION -

L'utilisation et la modification de ce document sont libres aux conditions suivantes :

- 1 - Chaque utilisateur est entièrement responsable de son utilisation et de ses conséquences (ni l'auteur ni l'éditeur ne pourront être mis en cause, notamment en cas de modification de la réglementation) ;
- 2 - Toute utilisation lucrative ou commerciale (revente...) de ce document est interdite ; les professionnels peuvent facturer à leurs clients uniquement la plus-value produite par leur travail personnel ;
- 3 - Le présent paragraphe sera intégralement reproduit à chaque reproduction ou utilisation.



l'article 3 de la loi disciplinaire du 13 mai 1999).

(Éventuellement) Je suis à votre disposition pour témoigner dans la procédure disciplinaire si nécessaire et j'accepte que la présente soit divulguée aux policiers impliqués.

Pourriez-vous avoir l'amabilité de me tenir au courant des suites que vous réserverez à la présente et de la teneur de la sanction qui sera éventuellement prise ?

Je vous remercie déjà pour votre attention.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom, Prénom....., Signature

Annexe : copie d'une preuve d'identité